

Rapport de la Directrice des tests

Le présent rapport couvre la période de juin 2018 à mai 2019.

La CPAB a organisé 5 sessions de tests cette année au cours desquelles nos patineurs ont atteint un taux de réussite moyen de 71%. J'ai porté une attention particulière cette année encore à varier les juges invités à nos sessions de tests.

Pour une deuxième année, les tests STAR 1 à 5 ont été jugés uniquement par les entraîneurs. Les inscriptions pour ces tests se font depuis mai 2018 sur la plateforme Amilia, ce qui permet un meilleur suivi au niveau de la réception des résultats par les entraîneurs et de la comptabilité.

En plus de la gestion des tests, je me suis impliquée cette année au sein du comité des Lauréats et du comité des Bourses. Le CPAB a revu ses critères de bourses cette année pour récompenser un plus grand nombre de patineurs STAR, ce qui a été apprécié par les membres.

Emmanuelle Landriault
Directrice des tests